# Actes des Rencontres Départementales de la Vie Associative Gersoise

## Mardi 2 novembre 2021 à Mauvezin

## SOMMAIRE

COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE ..... 2
1 ACCUEIL ..... 2
2 OUVERTURE ..... 2
3 Lancement des ATELIERS « La vie associative face aux conséquences de la crise sanitaire » ..... 3
4 INTERVENTION « Vie associative en Occitanie et Nouveaux dispositifs » ..... 3
5 Remise des prix du « CHALLENGE DES JEUNES BENEVOLES 2021 » ..... 3
6 INTERVENTION « La participation associative des jeunes » ..... 4
7 RESTITUTIONS DES ATELIERS « La vie associative face aux conséquences de la crise sanitaire » ..... 5
8 RESTITUTIONS DES DERNIERS ATELIERS ..... 5
8.1 « Les jeunes et l'engagement dans la vie associative » ..... 5
8.2 « Vie associative et politiques territoriales » ..... 6
9 CLOTURE DES RENCONTRES 2021 ..... 7
ANNEXE N°1 : RESTITUTION DES ATELIERS SUR LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE ..... 8
ANNEXE N°2 : RESTITUTION DES ATELIERS THEMATIQUES ..... 16
ANNEXE N°3 : PRESENTATION DE LA DRAJES ..... 20
ANNEXE N°4 : GLOSSAIRE ..... 32

# COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE

Tenu au centre-ville de Mauvezin (Foyer culturel, cinéma et salle de « Générations Mouvement – Club de Mauvezin »), cet événement était coordonné par la Direction des services départementaux de l'Education Nationale et son Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, en partenariat avec le Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles du Gers et les acteurs locaux de la vie associative.

## 1 ACCUEIL

Des points-infos-ressources, installés dans le hall d'accueil, proposaient des réponses sur les aides mobilisables durant la crise COVID : emploi, contraintes sanitaires, difficultés des associations... Plusieurs structures étaient présentes pour cela : Etat, Conseil Régional Occitanie, Conseil Départemental du Gers, ADDA du Gers (culture), Points d'Appui à la Vie Associative...

## 2 OUVERTURE

**M. Alain Baqué, maire de Mauvezin** souhaita la bienvenue aux participants, faisant part de l'impact de la pandémie sur la vie locale, et soulignant l'importance du maillon essentiel que forment les associations dans l'animation des villages et le lien intergénérationnel qu'elles assurent.

**M. Xavier Brunetière, Préfet du Gers** aborda plusieurs points majeurs de l'actualité départementale :

- l'évolution de la pandémie et les mesures de freinage en vigueur ;
- la mobilisation des services de l'Etat aux côtés du monde associatif (aides COVID, Plan de relance, FDVA augmenté en 2021,..) ;
- l'importance de tenir ces Rencontres 2021, par les échanges qu'elles permettent, au moment de la reprise des activités, dans un contexte de modification des fonctionnements internes ;
- le manque de bénévoles qui se fait sentir sur certains pans de l'activité associative, au moment d'un grand besoin de convivialité et de liens entre générations.

Le Préfet a conclu son intervention en remerciant les acteurs du monde associatif pour leur engagement pendant cette période et pour leur courage dans cette phase de relance des activités.

**Mme Nadine Canton-Darnau, cheffe du Service départemental Jeunesse-Engagement-Sports à la DSD Education Nationale**, fit part de la motivation de toute l'équipe d'organisation de ces 2èmes Rencontres Départementales ; elle annonça le programme de la journée, et son organisation dans les bâtiments communaux mis à notre disposition.

**Madame Rita Di Giovanni, chargée de mission à l'ARACT Occitanie** (Association Régionale de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) précisa l'objectif des ateliers qu'elle va animer en matinée sur le vécu durant la crise sanitaire par une construction collective : recenser l'état des lieux, connaître les ressources et aborder les autres questions que les associations se posent.

# 3 Lancement des ATELIERS « La vie associative face aux conséquences de la crise sanitaire »

La méthodologie pour les 6 ateliers, pilotés par un binôme d'animateurs-trices, était marquée par 3 questions principales : quels effets de la crise pour chaque association ? / que garder ou renforcer parmi les ressources et les modes de fonctionnement ? / quels besoins ou accompagnements souhaitez-vous dans la période qui s'ouvre ? La synthèse des ateliers devant être présentée en plénière en début d'après-midi.

Intervenante : Rita DI GIOVANNI – ATELIER par groupe de participant.es inscrit.es à la journée des rencontres départementales de la vie associative gersoise.
Recueil des réponses des participant.es élaborées lors des ateliers de groupes.

# 4 INTERVENTION « Vie associative en Occitanie et Nouveaux dispositifs »

Madame Martine Rouche, Déléguée Régionale à la Vie Associative au sein de la DR Académique Jeunesse-Engagement-Sports d'Occitanie, présenta (cf. diaporama) :

- s'agissant du milieu associatif : un point quantitatif = 150.000 associations en Occitanie (dont 4.500 à 5.000 dans le Gers), mobilisant 1,4 M. de bénévoles (44.000 dans le Gers), avec une prédominance [59%] du secteur social-solidarité. Il a été noté la 1ère place du Gers en termes de créations annuelles d'associations : 12/10.000 habitants.
- les nouveaux dispositifs d'aides aux associations : selon deux grands secteurs :
    - pour l'accompagnement des Jeunes : un « FONJEP Jeunes » pour les 18-30 ans (8 postes ouverts dans le Gers) , avec une aide de 7.164 € / mois / 3 ans pour un CDI ou un CDD d'au moins 12 mois ; et le « Pass'Sport » à destination des 6-18 ans pour la rentrée sportive.
    - pour toutes les associations : le dispositif régional « Prév'Asso », pour l'accompagnement [10 journées] d'associations-employeuses en grande difficulté économique ; le FDVA 2022 dont les notes d'orientation seront connues en décembre prochain (pour le FDVA 2, les demandes devront être déposées entre le 17 janvier et le 17 février 2022) ; le Compte d'Engagement Citoyen, qui permet de valider les heures de bénévolat dans les droits à la formation.

# 5 Remise des prix du « CHALLENGE DES JEUNES BENEVOLES 2021 »

Pour cette 2ème édition, 14 candidatures ont été examinées par le jury mis en place.

L'annonce du palmarès faite par Chantal Vacher (Francas Gers), la remise des diplômes (et des nombreuses récompenses) a été effectuée par M. Farid Djemmal, directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale du Gers, et par M. Xavier Brunetière, Préfet du Gers.

M. l'inspecteur d'Académie souligna notamment la volonté de « faire partager les valeurs » qu'on trouve tant en milieu éducatif que dans le monde associatif.

**Palmarès 2021 :**

- Prix Expert : Arnaud Zoldos, moto-cross Auterrive : encadrement et gestion des circuits
- Prix Pilote : Maelys Dupouy, cyclisme L'Isle Jourdain : encadrement, communication + C.A.
- Prix Scribe : Jade Rossoni, ACTA St Médard : rédactrice et accompagnement documentaire
- Prix Petit Engagé : Joey Gaston, Gym RS L'Isle Jourdain : encadrement de jeunes
- Prix « Coup de projecteur » : Arthur Robert, radio locale : animateur
- Prix « Coup de coeur » : Marjorie Picat, rugby Lectoure : arbitre

Des lettres de félicitations ont également été remises aux autres candidats 2021.

# 6 INTERVENTION « La participation associative des jeunes »

En tant que Chargée d'études et de recherche « vie associative » à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) et intervenante universitaire, Mathilde Renault-Tinacci, présenta le contenu de sa récente étude (avec Laurent Lardeux), résumée dans la fiche-repères INJEP mise dans le dossier d'accueil.

Dans le domaine participatif de la jeunesse, trois grands thèmes ressortent :

- Un élan particulier chez les jeunes (16-24 ans) :
    - ils trouvent plus de sens dans les associations (solidarité, environnement,..) que dans d'autres structures ;
    - faible taux d'engagement bénévole (16%), et souvent de façon irrégulière ;
    - préférence pour des collectifs ou des associations de fait = des engagements distanciés, de différentes durées et à moindre implication, soit des formes non-conventionnelles ;
    - malgré une disponibilité réelle, il s'agit d'engagements alternatifs ;
    - peu de jeunes reprennent des associations en déclin, mais leurs capacités créatives les incitent à en créer pour réaliser leurs propres projets ;
    - l' « héritage parental » et/ou celle de leurs pairs, influencent bien souvent l'orientation des jeunes vers les associations.

- Les attentes des jeunes
    - répondre à leurs motivations : plaisir et utilité ;
    - un tremplin associatif pour trouver des emplois ;
    - trouver un nouveau cadre d'action.

- Les inégalités dans la participation
    - sur-représentations : des sur-diplômés et des garçons par rapport aux filles ;
    - les filles s'engagent dans plusieurs causes, et sont plus souvent présidentes.

Pour approfondir ces sujets, et ceux relatifs aux différentes formes de soutiens aux associations, l'intervenante a conseillé de consulter le site www.injep.fr.

# 7 RESTITUTIONS DES ATELIERS « La vie associative face aux conséquences de la crise sanitaire »

Intégrées de façon exhaustive dans des tableaux, les contributions des 6 ateliers du matin ont été commentées par Madame Rita Di Giovanni, chargée de mission à l'ARACT Occitanie. Les restitutions ont été organisées à partir des 3 questionnements. (cf. tableau des contenus des travaux de groupes, en atelier). On y trouve :

1. Les effets de la crise : l'état des lieux « post-Covid » a mis en exergue l'affaiblissement du lien social, l'arrêt de nombreuses activités, une adaptation obligée du fonctionnement pour maintenir un minimum d'activités, un temps de réflexion des dirigeants, l'apport des aides publiques, les impacts sur la santé, le manque de formations, l'acquisition de nouvelles compétences, le creusement des inégalités (accès au numérique), diminution des ressources humaines, …
   Il est noté que l'autonomie des salarié·e·s a été jugée plutôt positive.

2. Ce que l'on garde : de façon générale, il s'agit des pratiques qui consolident le collectif : développement de l'usage des outils numériques, nouvelles méthodes de fonctionnement interne, prise de conscience de l'importance du collectif, capacités d'adaptation-évolution, entraide intergénérationnelle, et, pour l'encadrement, le management participatif.
   Il est noté le succès de « l'hybridation des pratiques » (présentiel/distanciel), et l'intérêt d'accompagnements spécifiques des associations (avec les PAVA).

3. Les besoins exprimés : selon plusieurs idées fortes :
   - recrutement et intégration de nouveaux bénévoles, et maintien des actuels ;
   - faire fructifier les nouveaux acquis intéressants ;
   - besoins de matériels informatiques et d'apprentissages sur les outils numériques ;
   - accompagner la mutualisation des ressources existantes ;
   - formations en distanciel → le Groupement d'Employeurs et la Ligue de l'Enseignement
   - aide à la gestion des contraintes sanitaires.

Il est noté la suggestion d'une plateforme unissant InfoAsso32 et les 7 P.A.V.A. gersois.

# 8 RESTITUTIONS DES DERNIERS ATELIERS

## 8.1 « Les jeunes et l'engagement dans la vie associative »

Deux questionnements étaient donnés par un binôme d'animateur-trice, et cela a permis de collecter de nombreux témoignages ; quelques idées parmi les riches échanges :

- Quel engagement des jeunes Gersois ?

La question des « dirigeants éternels » ; l'engagement dans les familles ; la lourdeur de la partie administrative ; le manque de confiance envers les jeunes ; le multi-engagement dans plusieurs

associations ; les jeunes plus consommateurs que bénévoles ; faible encadrement-tutorat ; l'insuffisance de la féminisation...

- Comment inciter les jeunes à s'engager et les intégrer dans les associations ?

L'idée de parrainages ; le partage des responsabilités ; le dédommagement des frais ; la liberté d'agir, le plaisir, la convivialité ; le remplacement des « dirigeants éternels » ; la reconnaissance institutionnelle et la communication ; des binômes anciens-nouveaux ; l'instauration de la confiance entre dirigeants et animateurs ; l'accompagnement des jeunes jusqu'à leurs projets personnels ; une meilleure utilisation du temps libre-temps de vie ; l'amélioration de l'image des assemblées générales et des conseils d'administration ; la simplification des outils (gestion, communication..) ; une meilleure connaissance des motivations des jeunes...

## 8.2 « Vie associative et politiques territoriales »

Pour ce thème également, deux questionnements étaient présentés, dans la perspective de co-construction d'une politique associative dans les territoires ; et les idées n'ont pas manqué, confortées par des témoignages d'élus locaux :

- Comment les élu-e-s peuvent-ils/elles intégrer les associations dans leurs politiques locales ?

En début de mandat : définir le projet des élu.es pour la vie associative ; invitations réciproques régulières ; conventions pour faciliter la vie des associations (locaux, subventions,..) et mutualisation des moyens techniques (matériel son-lumière,...) ; soutien financier et budget participatif ; charte éco-citoyenne (avec éco-conditionnalité des aides financières, guide des bonnes pratiques des liens entre associations et collectivités locales) ; information sur les appels à projets locaux (surtout des intercommunalités) ; consulter les associations avant de faire des projets ou appels à projets en partenariat et communs pour avoir plus de poids ; démarches participatives (co-construction des projets) ; intégration des associations dans la politique et la vie locales (dont les commissions délibérantes) ; avoir un élu "référent à la vie associative", personne ressources repérée (activité sport, culture, patrimoine, jeunesse...) sans clivage des domaines associatifs ; laisser des encarts aux associations dans les publications des collectivités territoriales.

- Comment les associations peuvent-elles contribuer au « mieux vivre ensemble » local ?

Les élu-e-s, interlocuteurs-trices des associations ; partir des besoins des habitants et aller vers les élu.es ; intégration des besoins associatifs dans les projets de territoire; mutualisation des forces dans un maillage inter-villages ; opportunité des Espaces de Vie Sociale (CAF) ; remontée systématique des besoins associatifs ; mutualisation de la communication sur un même territoire pour se faire connaître et reconnaître par les élu.es et les habitants ; promouvoir les forums, foires des associations avec des modalités plus créatives ; intégrer des élu.es aux instances gouvernantes des associations ; inviter les élu.es aux A.G. ;...

cf. tableau de comptes-rendus détaillés et synthèses des ateliers envoyés par courriel au COPIL-RDVA le 27/02/22

# 9 CLOTURE DES RENCONTRES 2021

Représentant le président du Conseil départemental du Gers, Mme Hélène Rozis-Le Breton, conseillère départementale du Canton Gimone-Arrats, souligna le rôle indispensable des associations, dont la vivacité en fait un réservoir au service de la population, salua le don des bénévoles qui maintiennent la flamme de l'engagement désintéressé.
En rappelant l'effort financier accordé annuellement par l'assemblée départementale, et majoré lors de la crise sanitaire, elle souhaita que l'engagement associatif soit mieux valorisé. Le futur Budget Participatif envisagé en 2022 en donnera une occasion à saisir, tant dans l'élaboration prochaine de son règlement que dans les candidatures.

Pour clôturer ces 2èmes Rencontres Départementales de la Vie Associative Gersoise, M. Farid Djemmal, directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale du Gers :

- adressa ses félicitations aux participants et à l'équipe organisatrice, pour leur dynamisme et l'ouverture de nombreuses pistes de travail collectif ;
- souligna le rôle de l'Education Nationale dans l'incitation à agir (Parcours citoyen, Conseils de la Vie Scolaire…) ;
- a noté les difficultés rencontrées lors de la mise en place des contraintes sanitaires successives ;
- et a indiqué que la crise sanitaire, en modifiant la vie de tous, a permis d'apprendre beaucoup et d'innover dans le fonctionnement des structures.

# ANNEXE N°1 : RESTITUTION DES ATELIERS SUR LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE

Intervenante : Rita DI GIOVANNI – ATELIER par groupe de participant.es inscrit.es à la journée des rencontres départementales de la vie associative gersoise
Recueil des réponses des participant.es élaborées lors des ateliers de groupes

- Les effets de la crise sanitaire sur L'ACTIVITE associative gersoise

| **Le collectif, les relations dans la structure** | | Nombre de X cités |
|---|---|---|
| Des tensions | Tensions interpersonnelles (pro/anti vaccin, Pass sanitaire…), implosion<br>Changement de comportements, fragilité des équipes<br>Besoins de nouveaux dirigeants pour étoffer l'association<br>Complications avec la SACEM<br>Difficulté à élire un bureau<br>Clivages, conflits | 14 |
| **Un affaiblissement du lien social** | **Implication des membres et affaiblissement des relations** | **19** |
| Des ressources, leviers | Le numérique 7<br>De nouveaux temps de convivialité<br>Cohésion renforcée (CA, groupe) 5<br>Reprise d'anciennes activités | |
| **Le contenu et l'organisation du travail** | Arrêt, réduction des activités, des compétitions, des manifestations<br>Chômage partiel<br>Télétravail | 22 |

| | | |
|---|---|---|
| | Nécessité que l'équipe se réinvente<br>Diversification des outils<br>Difficultés d'encadrement des Services Civiques<br>Perte d'adhésion de l'équipe<br>Autonomie des salariés<br>Difficultés de connexion au numérique<br>Création d'un groupe « salariés » qui n'a pas fonctionné | |
| **Arrêt plus ou moins total de l'activité**<br>ou du présentiel<br>Impacts spécifiques sur l'organisation | Arrêt des activités culturelles 2<br>Arrêt des activités à destination des jeunes<br>Perte de repères dans le temps (ex : festivals)<br>Perte de contacts inter associatifs<br>Perte de contacts humains, d'échanges et d'activités communes<br>Pass sanitaire et composition des équipes 2<br>Manque d'information/obligations réglementaires<br>Budgets avec lourdeur administrative<br>Gestion de l'occupation des salles complexe<br>Organisation de la gestion du personnel<br>Manque de musiciens/musiques et de spectateurs<br>Désorganisation de l'activité<br>Temps libéré pour réorganiser les activités, temps de recul<br>Difficulté de s'engager sur du long terme<br>Vie professionnelle = vie associative obligation de continuer<br>Perte financière, baisse des recettes<br>Baisse du nombre d'adhérents<br>Perte de visibilité des activités et de l'association<br>Moins de repas végétariens proposés | |
| Des adaptations nécessaires | Revoir le fonctionnement, obligation de trouver nouvelles organisations<br>Maintien de l'activité : changement de méthode (numérique, visio)<br>S'adapter à de nouveaux outils<br>Création d'un site internet (augmentation de la communication)<br>Recours à l'outil numérique<br>Adaptabilité pour continuer la pratique | |

| | | |
|---|---|---|
| | Grande adaptabilité/ aux différentes phases (distanciel, extérieur,)<br>Revoir le fonctionnement (fréquence des réunions et nombre de participants réduit, circuit pour les visites, difficulté d'engager des frais km pour les visites, obligation de préparer les réunions)<br>Développer temps en binômes élu/association<br>Fossé numérique, perte des adhérents n'ayant pas internet (en zone blanche ou grise) | |
| Des ressources, leviers | Pass'sport 32 et national<br>Aides des fédérations et clubs<br>Aides de l'Etat, du Conseil Départemental<br>Actions concrètes<br>Bonne entente entre différentes associations<br>Report des appels à projet<br>Un temps d'arrêt, de recul, de réorganisation, retour aux sources de l'association<br>Groupe de réflexion, bénévoles plus dispo avec le « distanciel »<br>Prise en charge animateur par Groupement d'Employeurs des Associations Gersoises<br>Une reprise lente<br>Animations nouvelles<br>Groupe de travail par zone géographique, par territoire | |
| **La santé en lien avec l'activité** | Application de la règlementation sanitaire, manque d'informations, incompréhension<br>Difficulté de contrôler pass sanitaire et incitation à la vaccination 4<br>Problématique pour les associations Seniors<br>Peur de la contamination 5<br>Essoufflement des salariés et bénévoles<br>Sédentarité 3<br>Limiter l'utilisation des visioconférences<br>Isolement 3<br>Perte de sens, perte de motivation et frustrations 5<br>Moral en baisse 5<br>Surcharge d'activité<br>Arrêt de l'activité a fait sidération<br>Désociabilisation, perte de lien social : 5<br>Plaisir de se retrouver | |

| | | |
|---|---|---|
| **Les compétences, les parcours, la formation** | | |
| Problème de formation | Absences, perte de formation 4<br>Compétence en numérique 1<br>« Capacité » d'adaptation | |
| Des ressources, leviers | Formation FNE | |
| | Du temps dédié à la formation<br>MOOC, cours en visio = formations en ligne<br>OPCO (Gestion du temps et des priorités, travail sur écran)<br>Retour sur les parcours positifs depuis la création de l'association<br>Acquisition de nouvelles compétences | 6 |
| **Égalité, non discrimination** | | |
| Les seniors | Difficultés accrues | |
| Les femmes | Moins de considération pour le sport féminin | |
| L'accès au numérique | Inégalité d'accès | 6 |
| **Encadrement, engagement** | Soucis de recrutement 2<br>Difficulté d'engagement sur le long terme<br>Engagement trop lourd<br>Fragmentation des forces encadrement et dirigeants | |
| | Cohésion du groupe<br>Relations d'entraides renforcées | |
| Réduction des « ressources humaines » | Adhérents 6 | |
| | Bénévoles | 8 |
| | Gouvernance/encadrement : désengagement et démotivation | 6 |
| | Salarié | 2 |
| | Public | |
| | Artistes | |
| Difficulté d'encadrement | Management à distance (Bénévoles - services civiques) | 5 |
| | Autonomie des salariés en télétravail /service civique, bénévole<br>Engagement d'un nouveau président | |
| Respect des règles sanitaires | Bureaucratie, centralisation, incompréhension, complexité, changements (consignes différentes selon les secteurs, l'Éducation Nationale) | 7 |

| | | |
|---|---|---|
| | Nécessité de répondre aux différents cas de figures posés par la crise | |

- 
- 
- Ce que l'on garde

| **Le collectif, les relations dans la structure** | | Nombre de X cités |
|---|---|---|
| En interne | Garder les acquis du collectif, un collectif soutenant, la confiance, convivialité, des mails hebdo, garder réunions d'équipe hebdomadaires<br>Développer communication et management participatif<br>Entraide intergénérationnelle très positive | 11 |
| Avec les autres associations | Partenariat entre associations | |
| Avec tous les usagers | Mise en place d'un « café » pour garder le lien social (fermeture des associations pdt la crise)<br>Nouvelles animations<br>Nouvelles créations | |
| **Le contenu et l'organisation du travail** | | |
| | Capacité d'organisation | |
| | De nouvelles modalités de « réunions » pour se voir plus souvent | 3 |
| | **Développement des outils numériques et de leur usage (réunions, marché de noël, formation, SMS, capsule vidéo, activités de l'association site,…activités de convivialité** | **17** |
| | Méthodologie améliorée : plus d'individuel | |
| | **Développement du télétravail et/ou le conserver (développement durable)** | **7** |
| | **Garder, développer réunions en visio** | **10** |
| | **Mixte présentiel / distanciel** | |
| | Les aides publiques (du CD, Etat, Région,) et subventions exceptionnelles<br>Certification C.A.F. – Espace de vie sociale<br>Prise en charge chômage partiel | |
| | **Les réunions d'équipe (réunions en petit comité, hebdomadaire, obligation de les préparer)** | **3** |
| | Garder la nouvelle organisation | 3 |

| | | |
|---|---|---|
| | Garder la confiance | |
| | Garder l'emploi de l'animateur | |
| | Reprendre l'activité dans les écoles | |
| | Des subventions sur du long terme | |
| | De nouvelles créations<br>Enthousiasme au redémarrage | |
| **La santé en lien avec l'activité** | | |
| Les bénéfices du collectif | Santé mentale (l'importance du collectif, être vigilant sur ses limites) | 3 |
| | Prise en charge du test pour personnes précaires si obligation de pass | |
| | Valorisation de l'espace extérieur = + sécurité<br>Plus d'envie de se retrouver | |
| **Les compétences, les parcours, la formation** | | |
| | Capacité d'adaptation<br>Acquisition de rigueur et compétences | 2 |
| | Des jeunes pour l'utilisation des outils numériques | |
| | Développement du temps de formation dont Formation au numérique (sites visio,)<br>Groupes de réflexion plus disponibles en distanciel | 8 |
| **Égalité, non-discrimination** | | |
| | Entraide intergénérationnelle | |
| **Encadrement, engagement** | | |
| | Implication | |
| | Un retour du moral | 1 |
| | Retrouver le collectif, maintien de la solidarité au sein du CA | |
| | Répondre, s'adapter aux différents cas de figure | |
| | Développer un management participatif, la communication | |
| | Mise en avant de règles sanitaires à minima | |
| | Attirer des adultes dans l'activité « club d'échecs »<br>Engagement et renforcement des liens entre les personnes | |

- Les besoins

| | | |
|---|---|---|
| **Le collectif, les relations dans la structure** | | |
| | Garder les acquis du collectif, un collectif soutenant, la confiance, convivialité, des mails hebdo, | |
| | Partenariat entre association | |
| | Mise en place d'un « café » pour garder le lien social | |
| | Renouer le lien avec les adhérents « perdus » | |
| **Le contenu et l'organisation du travail** | | |
| | Retrouver du sens<br>Echanger sur les besoins et les futurs projets<br>Besoin de généraliser l'emploi de l'informatique | 3 |
| **La santé en lien avec l'activité** | | |
| | Besoin de se « rebooster » | |
| | Être rassuré/risques de contamination | |
| **Les compétences, les parcours, la formation** | | |
| | Formation au numérique pour les bénévoles (Question des remboursements de frais de déplacement) | 3 |
| | S'adapter aux nouveaux outils, s'améliorer au niveau technique | 3 |
| | Mieux communiquer (marketing : méthodo, moyens, diffusion), équipement stratégie | |
| | Relations en distanciel<br>Parcours formation | 2 |
| **Égalité, non-discrimination** | | |
| | Entraide inter générationnelle | |
| | Réfléchir aux inégalités : compétences, âges, distance, moyens ? Que faire maintenant | |
| **Encadrement, engagement** | | |
| | **Attirer de nouveaux bénévoles** | |
| | **Les garder** | |
| | Besoin d'accompagnement | |

Des retours similaires aux retours dans les écoles
Les thèmes de formation nouveaux : numériques, être autonome, partager

Des retours plus positifs que ce que peut vivre encore, par exemple, le secteur culturel, ne prend pas compte des clivages/spectacles distanciels, idem pour la formation.
Le partage et le regroupement des moyens, la mutualisation, ou peut-être la mise en réseau, dans un premier temps, entre structures diverses et la formation à distance, permettent à des publics éloignés de participer.

Personne ne dit : c'était mieux avant, mais envie de garder des acquis intéressants.
Les personnes les plus en difficultés sont peut-être parties ou d'autres ont « découvert » de nouveaux engagements.

# ANNEXE N°2 : RESTITUTION DES ATELIERS THEMATIQUES

- **ATELIERS PARTICIPATIFS : 2 THEMATIQUES lors de ces R.D.V.A 2021**

Animatrices et animateurs des ATELIERS par groupe de participant.es inscrit.es à la journée des Rencontres Départementales de la Vie Associative gersoise
Synthèse des réponses, de tous les groupes, élaborée au cours de ces ateliers collectifs :

- 1 - **VIE ASSOCIATIVE ET POLITIQUES TERRITORIALES**
- **Comment co-construire ensemble, associations et elu.es, une politique en faveur du développement de la VIE ASSOCIATIVE sur son TERRITOIRE ?**

| | |
|---|---|
| **QUESTION 1**<br><br>**COMMENT LES ELU.ES PEUVENT-ILS INTEGRER LES ASSOCIATIONS DANS LEUR POLITIQUE LOCALE ?** | - Définir le projet des élu.es par rapport à la vie associative en début de mandat<br>- Participer à la vie associative, créer du lien dont aller aux Assemblées Générales, intégrer les élu.es dans les statuts de l'association pour participation au Conseil d'Administration<br>- Que les élu.es connaissent les projets associatifs de leur territoire<br>- Aller vers les élu.es, les considérer comme des interlocuteurs<br>- Les collectivités peuvent être facilitatrices :<br>Mise à disposition de locaux, de moyens humains et techniques<br>Aides financières et subventions<br>Equipement de chacun d'un smartphone et ordinateur<br>- Conventionnement association/collectivité<br>Ex : écriture d'une CHARTE ECOCITOYENNE ASSOCIATIVE co-écrite par collectivités et associations /<br>- Guide des bonnes pratiques / co-voiturage / consommation locale pendant activités associatives et locales / échanges et partenariats<br>- Appels à projets sur intercommunalité / entente entre communes mitoyennes<br>- Valorisation des associations dans animation de la commune<br>- Forum ouvert à toutes les associations / Journée des associations avec tous domaines : caritatif, sportif, culturel, artistique…<br>- Plus de coopération dans les EPCI, Département et communes<br>- Intégrer le tissu associatif dans les commissions départementales, communautaires et municipales<br>- Création d'Observatoires, Maisons des Asso<br>- Réserver des encarts dans les bulletins et autres documents édités par les collectivités locales |

| | |
|---|---|
| | - Créer des temps de rencontres entre quartiers, communes, cantons et associations locales<br>- Intégrer les associations aux avant-projets (en amont des publications d'appels d'offre, … |
| | |
| **QUESTION 2**<br><br>**COMMENT LES ASSOCIATIONS PEUVENT-T- ELLE S'INTEGRER DANS LES CHOIX ET LES STRATEGIES DU « MIEUX VIVRE » SUR LEUR TERRITOIRE** | - Nommer 1 : - référent par secteur d'activités (ex : sport, culture, patrimoine, …)<br>Et - coordo bénévole<br>- Faire remonter les besoins des associations aux élu.es<br>- Se faire connaitre, reconnaitre entre associations et auprès des élu.es<br>- Passer par la communication<br>- Créer des duos élu.e – association<br>- Etre force de propositions<br>- Espace de vie sociale<br>- Centre social<br>- Projets de territoires : ex : E.P.C.I., C.T.G., voir les chargé-e-s de coopération territoriale<br>- Faire ensemble, faire du lien social<br>- Etre acteur du territoire utile à la commune<br>- Faire appel à projets en partenariat afin qu'ils soient communs avec plus de poids et en lien avec les coordonnateurs<br>- Partir du besoin de la population<br>- Etre fédérateur<br>- Plaidoyer le collectif : démontrer l'impact quantitatif/qualitatif des projets sur le territoire + présenter des diagnostics des problématiques sociales pour appuyer et justifier les actions<br>- Mutualisation : sortir des clivages des associations sportives// culturelles, se mélanger, mieux se connaître pour éviter les doublons, entraide humaine et financière, se coordonner, se regrouper, mutualisation des moyens techniques (son-lumière)<br>- Favoriser l'accessibilité financière, matérielle, technique aux différentes activités associatives<br>- Se donner comme 1er intérêt dans l'association : « mieux vivre » |

- **2- LES JEUNES ET L'ENGAGEMENT DANS LA VIE ASSOCIATIVE**

| | |
|---|---|
| **QUESTION 1**<br><br>**QUEL EST L'ENGAGMENT DE NOS JEUNES GERSOIS DANS LA VIE ASSOCIATIVE AUJOURD HUI ?** | - Difficultés pour les anciens de laisser la place (dirigeants dits « éternels »)<br>- Transmission parents/enfants pour un engagement associatif<br>- L'engagement dit « post-it » >> avoir une organisation qui permette l'engagement irrégulier<br>- Freins de l'engagement : trop de contraintes, peur de s'impliquer, manque de confiance de la part de l'association<br>- L'engagement peut être multiple mais il se fait par envie et choix<br>- Les jeunes seraient d'abord consommateurs ?<br>- Dépend de la qualité de l'encadrement et des moyens de la structure<br>- L'engagement est plus simple en milieu sportif qu'en milieu social<br>- Faible participation féminine aux instances dans le domaine sportif<br>- Dépendance au numérique<br>- Départ des jeunes post-bac vers le milieu urbain et retour lorsqu'ils ont une vie de famille et peu disponibles<br>- Intérêt pour l'économie sociale et solidaire : par exemple, service civique et stages |
| | |
| **QUESTION 2**<br><br>**COMMENT INCITER DAVANTAGE LES JEUNES VERS L'ENGAGEMENT DANS NOTRE VIE ASSOCIATIVE ?**<br><br>**COMMENT FAIRE EVOLUER LA V.A. POUR MIEUX INTEGRER LES BEENVOLES ? TOUT EN PRENANT EN COMPTE LEUR NOUVEAU MODE D'ENGAGEMENT AUJOURD HUI ?** | Par parrainage, c'est souhaitable<br>Informer dès le plus jeune âge, dès l'école<br>Oser donner des responsabilités en toute sécurité aux plus jeunes<br>Valoriser l'engagement (dédommagement, gratification, paiement licence)<br>Comme du donnant/donnant<br>Donner du plaisir, des compétences, accès à la formation et de la liberté d'agir<br>Développer du lien social dans la convivialité / festivités / plaisir<br>Laisser la place aux jeunes<br>Nouveaux : remplacer les dirigeants « éternels », « donner les clés du camion »<br>Faciliter les déplacements, mutualiser les moyens (ex : camion itinérant)<br>Transparence, explicitation du fonctionnement associatif<br>Reconnaissance médiatique et institutionnelle<br>Binôme intergénérationnel ou novice/expérimenté<br>Donner des garanties au sujet des encadrants aux familles<br>Néo-ruraux et retour de jeunes dans le 32 incités à l'engagement |

| | |
|---|---|
| | Essayer avant de s’engager<br>Amener la simplicité dans les échanges et être accessible avec le vocabulaire<br>Structurer les réunions trop chronophages<br>Cibler par et pour les jeunes via les réseaux sociaux<br>Appui aux projets des jeunes pour l’association et leurs propres projets personnels<br>Instaurer un dialogue avec le côté humain<br>S’adapter au temps libre des jeunes<br>Donner une image plus positive des A.G., des C.A..<br>Apprendre le management, l’encadrement, la guidance plus bienveillants et participatifs<br>Simplifier et mettre à disposition des outils<br>Professionnalisation des associations : par exemple, salarier par un groupement d’employeurs associatifs<br>Questionner les jeunes sur comment ils y sont venus pour faire venir les autres |
| | |

# ANNEXE N°3 : PRESENTATION DE LA DRAJES

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Direction de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports**
**Pôle Jeunesse Engagement Vie Associative**

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

# Sommaire

1. **Dynamique de la vie associative en Occitanie et place du Gers**
2. **Actualités sur de nouveaux dispositifs**
   a. Accompagnement des jeunes
      - Les Fonjep « jeunes »
      - Le Pass'Sport
   b. Accompagnement des associations
      - Prev'Asso
3. **Actualités sur des dispositifs existants**
   a. Lancement des campagnes FDVA 2022
   b. Le compte engagement citoyen

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

# 1. Dynamique de la vie associative en Occitanie et place du Gers

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

## Dynamique de la vie associative en Occitanie et place du Gers

| | Nombre d'associations | Nombre annuel de créations d'associations pour 10 000 habitants (moyenne nationale : 10) : moyenne entre 2018-2021 | Nombre de bénévoles | Part de l'emploi associatif dans l'ensemble du secteur privé en 2020 (moyenne nationale 9,3%) : | |
|---|---|---|---|---|---|
| Occitanie | entre 140 000 et 150 00 associations actives | de 9,6 à plus de 11,4 | entre 1,3 et 1,4 millions de bénévoles | moyenne régionale de 9,6 à 10,8 % (dépt à moins de 8,9% jusqu'à plus de 12%),<br><br>Soit 15 040 associations employeuses (55% ont moins de 3 salariés) = environ 162 500 salariés | 1er Secteur employeur : Social : 56,5 % en Occitanie; 59,5% dans le Gers |
| Gers | entre 4 500 et 5 500 associations<br><br>de toutes tailles<br><br>actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, le sport, l'environnement, la défense des droits, les loisirs… | 1ère place/4 : plus de 12 (13,2 entre juillet 2017 et juillet 2020) soit environ 240, dont 66% en zone rurale<br><br>Légère diminution entre 2020 et 2021 (entre 10,5 et 11,9)<br><br>Créations plus particulièrement dans la culture, le sport et les loisirs | 44 000 à 50 000 bénévoles | 2ème place/4 : De 10,5 % à 11,9 % (11,3% en 2018 pour une part de 10,4 à 11,7%)<br><br>Soit environ 555 associations employeuses, pour environ 5 100 (57% ont moins de 3 salariés ) ( 52% au national).<br><br>Une reprise depuis le 1er trimestre 2021 | |

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

# 2. Actualités sur de nouveaux dispositifs

## a. Accompagnement des jeunes

# Dispositif FONJEP « jeunes » : 112 postes pour l'Occitanie à créer en 2021

plan de relance et annexe du plan « # 1 jeune 1 solution » *afin de faciliter l'embauche des 18-30 ans dans le secteur associatif, pour soutenir l'emploi et développer les actions de ce secteur essentiel à la vitalité des territoires.*
*Ces postes apportent une aide financière de 7164 €.*

Ces postes sont **déconcentrés** de manière homogène entre les 13 départements et le niveau régional : 8 par territoire.

**Des nouveaux FONJEP dont les contours sont différents des précédents FONJEP :**

- pour les **associations loi 1901, de tout secteur associatif** d'intérêt général (JEP, culture, sport, social…), sans condition d'agrément

- pour des **jeunes :**
  **de 18 à 30 ans révolus**, quel que soit leur niveau de diplôme ou de qualification ou d'expérience
  **éloignés de l'emploi** ou **sortant d'un parcours d'engagement ou d'accompagnement** ( service civique, dispositif Sésame...) **ou d'un contrat d'apprentissage**
  pour des **emplois nouveaux en CDI ou en CDD** d'au moins 12 mois, d'une durée de travail minimale de **70 % du temps de travail**

**L'emploi ne doit pas faire l'objet d'une autre aide à l'emploi versée par l'Etat** (emploi franc, contrat de formation en alternance, emploi aidé…) **mais il peut faire l'objet d'une aide à l'emploi versée par une collectivité territoriale.**

**L'appel à manifestation d'intérêt** pour la région Occitanie et les 13 départements a été publié le 15 mars 2021 jusqu'à épuisement des postes :
Vous pouvez le consulter en suivant le lien vers le site internet de la DRJSCS :
https://occitanie.drjscs.gouv.fr/spip.php?article1997

# Déploiement du Pass'Sport

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de **50 euros** par enfant (de 6 à 18 ans) pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive de septembre 2021 à juin 2022.

8,5 M€ pour le Pass'Sport en Occitanie.
Ciblage sur les bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Enjeux : encourager et faciliter la pratique du sport chez les jeunes et soutenir la reprise du secteur.

Contact : sdjes32@ac-toulouse.fr

# 2. Actualités sur de nouveaux dispositifs

## b. Accompagnement des associations

t

# Prev'Asso : Création d'une cellule de prévention et d'accompagnement des associations employeuses en difficulté de trésorerie

Le dispositif permet à toute association employeuse d'Occitanie de faire un diagnostic approfondi et d'être accompagnée dans la mise en place d'une stratégie de sortie de crise visant à sauvegarder des emplois, prévenir les dépôts de bilan.

Accompagnement, gratuit, effectué par le Mouvement Associatif Occitanie, France Active Occitanie et une cellule d'experts pluridisciplinaires :

- dans l'urgence : moins de 6 semaines entre le **premier contact et le diagnostic partagé** (2h d'accompagnement à distance + ½ journée en présentiel)

- et dans la durée : **10 jours d'accompagnement répartis sur 3 à 6 mois** pour mettre en place une stratégie de sortie de crise

23 associations en difficulté ont sollicité Prev'Asso au cours du 1er semestre 2021.
https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org/images/fichiers/PrevAsso/PrevAsso_-_Plaquette_Asso.pdf

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

# 3. Actualités sur des dispositifs existants

## Les campagnes FDVA 1 et FDVA 2 2022

Dépôts des dossiers sur « lecompteasso.associations »

FDVA 1 formation des bénévoles : 1er décembre 2021 - 12 janvier 2022

FDVA 2 FG/ nouveaux projets : 17 janvier - 17 février 2022
https://www.ac-montpellier.fr/article/fdva-2-fonctionnement-global-et-nouveaux-services-mode-d-emploi-en-region-occitanie-122636

Ou https://associations.gouv.fr

Attention : il n'y a pas de code régional : quelle que soit l'envergure territoriale de son action (départementale, interdépartementale ou régionale), une association devra déposer son dossier sur le code du département de son siège social (le dossier sera ensuite transmis par les services départementaux vers le régional s'il est concerné)

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

# 3. Actualités sur des dispositifs existants

## Le compte d'engagement citoyen :

Institué par la Loi travail du 8 août 2016, le CEC est un dispositif de l'Etat destiné à :

- **reconnaître et valoriser l'engagement des bénévoles, volontaires et réservistes (dès 16 ans, 15 ans si contrat d'apprentissage) :**
  - volontaires service civique (mission de 6 mois continus sur une ou deux années civiles), service volontaire européen, volontaires dans les corps de sapeurs-pompiers…
  - réservistes (réserve militaire opérationnelle, réserve civile de la police nationale, réserve civique et ses réserves thématiques dont celle communale de sécurité civile , réserve sanitaire)
  - maître d'apprentissage
  - responsables bénévoles associatifs :
    - membres de l'instance de direction (CA, bureau…) et bénévoles qui encadrent d'autres bénévoles
    - **au moins 200 h dans une année civile**, dans une ou plusieurs associations, dont au moins 100 h dans la même association

- **permettre de bénéficier de droits individuels à formation supplémentaires**, financés par l'État, crédités sur le Compte formation, plateforme de services en ligne gratuite.

240 € par an dans la limite de 720 € pour le financement de formations choisies parmi un catalogue :
formations professionnelles sanctionnées par une certification, attestation ou habilitation reconnue par le code du travail, accompagnement à la VAE, bilan de compétences, accompagnement à la création/reprise d'entreprise, permis de conduire

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

# 3. Actualités sur des dispositifs existants

## **Le compte d'engagement citoyen** : déclaration des droits

### Pour tous, dont les services civiques et les réservistes :

Automaticité de l'inscription des droits par des fichiers administratifs.

### Pour les responsables bénévoles associatifs :

- Déclaration sur « Le Compte Bénévole » des heures effectuées l'année N-1, du 1er janvier au 30 juin de l'année N sur : https://lecomptebenevole.associations.gouv.fr/login
- Validation par le « valideur CEC* » via le « Compte Asso » jusqu'au 31 décembre de l'année N : https://lecompteasso.associations.gouv.fr/
- Apparition des droits à la formation sur le CPF au printemps de l'année suivante sur le portail : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/

*« Valideur CEC » : un seul membre du conseil d'administration ou du bureau ou de la direction peut être désigné (ou un par établissement). S'il répond également aux critères d'éligibilité du CEC, il peut déclarer ses activités via le « Compte bénévole ».
Son identification sur le « Compte Asso » se fait obligatoirement par une adresse mail

**Pour s'informer, accéder au catalogue de formations, suivre ses droits et les mobiliser pour des formations**, le portail Mon compte formation :
https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/

# ANNEXE N°4 : GLOSSAIRE

**ADDA :** Association Départementale pour le Développement des Arts

**AG :** Assemblée Générale

**ARACT :** Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

**CA :** Conseil d'Administration

**CAF :** Caisse d'Allocations Familiales

**CD :** Conseil Départemental

**CTG :** Convention Territoriale Globale

**DR :** Direction Régionale

**DRJSCS :** Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale remplacée par les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) depuis 2021

**DSD :** Direction des Services Départementaux

**EPCI :** Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**FDVA :** Fonds pour le Développement de la Vie Associative

**FNE :** Fonds National de l'Emploi

**FONJEP :** Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire

**GEAG :** Groupement d'Employeurs des Associations Gersoises

**INJEP :** Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire

**MOOC :** Massive Open Online Course (cours/formation en ligne)

**OPCO :** Opérateur de compétence

**PAVA :** Point d'Appui à la Vie Associative

**RDVA :** Rencontres Départementales de la Vie Associative

**SACEM :** Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique